

Groupe d'Action Locale  
du Pays de Balagne

## PROGRAMME LEADER 2014-2020

« Développer une économie productive valorisant les potentialités et les ressources endogènes du pays de Balagne »

# COMPTE-RENDU DE LA CONSULTATION ÉCRITE

**3 janvier 2019 - 18 janvier 2019**

Le jeudi 3 janvier 2019 à 10h25, l'ensemble des membres du comité de programmation LEADER a été consulté par courrier électronique, afin de donner un avis sur le dossier de **projet d'inventaire et diagnostic des sources et fontaines sur le territoire du pays de Balagne** et d'analyser le plan de financement du projet déposé dans le cadre du Programme Leader 2014-2020 « développer une économie productive valorisant les potentialités et les ressources endogènes du pays de Balagne ». Cette consultation est organisée conformément à la convention tripartite du 27 novembre 2018 relative à la mise en œuvre de la mesure 19 du Programme de Développement Rural de la Corse entre le PETR du pays de Balagne, la Collectivité de Corse et l'Office de Développement Agricole et Rural de Corse.

Étaient destinataires de la consultation écrite :

### COLLÈGE DES PERSONNES PUBLIQUES

#### Membres titulaires :

- Jean-Marie SEITE      Communauté de communes Calvi Balagne
- Roxane BARTHELEMY      Communauté de communes Calvi Balagne
- François MARCHETTI      Communauté de communes Calvi Balagne
- Paul LIONS      Communauté de communes L'Isula Balagna
- Pierre POLI      Communauté de communes L'Isula Balagna
- Attilius CECCALDI      Communauté de communes L'Isula Balagna

## **COLLÈGE DES ACTEURS LOCAUX PRIVES**

### **Membres titulaires :**

- Pierre ACQUAVIVA           Chambre d'agriculture de Haute-Corse
- Virginie TORRELLI           Chambre des métiers et de l'artisanat de Haute-Corse
- Stéphanie MARANINCHI    Personnalité qualifiée Maîtrise de l'Énergie
- Joseph-Marie TEALDI    Personnalité qualifiée Foire rurale
- Abigaïl CAUDRON           Personnalité qualifiée Agronomie
- Olivier BIANCONI           Personnalité qualifiée Tourisme
- Georges GUIRONNET    Personnalité qualifiée Entreprise et Innovation

### **En pièces-jointes de la consultation écrite :**

- le compte-rendu du comité de programmation du 28/08/2018
- le rapport d'instruction du service instructeur validant l'éligibilité réglementaire du dossier
- le projet de CCTP
- la note de présentation du projet
- l'estimatif financier transmis au moment du dépôt du dossier à la Collectivité de Corse

---

## **1/ Rappel**

Le projet d'inventaire et diagnostic des sources et fontaines sur le territoire du pays de Balagne avait été présenté en comité de programmation du 28 août 2018. Il avait obtenu la note de 19/20 sur la grille de sélection mais n'avait pas pu être validé définitivement car l'analyse juridique était en cours d'achèvement par les services de la Région qui est l'autorité de gestion du programme Leader. Ce projet a fait l'objet d'une consultation écrite transmise par voie électronique du 3 janvier au 18 janvier 2019 suite au rapport d'instruction favorable de la Collectivité de Corse en date du 11 septembre 2018, reçu le 20 décembre 2018.

Conformément à l'article 5 du règlement intérieur du comité de programmation du GAL Balagne, ce dossier fait l'objet d'une consultation écrite du comité de programmation en urgence (voir §2) car la date de fin d'achèvement de l'opération est prévue au 31 décembre 2019 ce qui rend impossible la réalisation de l'opération si la procédure de consultation écrite ne s'applique pas.

Ce projet fait partie de la fiche action n°1 « études et inventaires » au titre du programme Leader 2014-2020 « développer une économie productive valorisant les potentialités et les ressources endogènes du pays de Balagne ».

Cette opération relève de la mesure 19.2 du Plan de Développement Rural de la Corse.

**Le tableau suivant retrace l'ensemble des résultats du dossier lors du passage en comité de programmation du 28/08/2018 :**

Dossier : inventaire et diagnostic des sources et fontaines sur le territoire du pays de Balagne	
Maître d'ouvrage	PETR pays de Balagne
Budget total	48 000 €
Financement Leader sollicité	64% du budget prévisionnel (30 720 € Feader estimés) et co-financement CdC 16% (7 680 €)
Résultat de la grille de sélection	19/20
Remarques / discussions	<p>Le réchauffement climatique est un phénomène mondial qui génère des problèmes d'alimentation en eau et les agriculteurs ne peuvent pas s'installer si les terres ne sont pas suffisamment irriguées. Les sources et fontaines du territoire se perdent. Autrefois, il était très important de préserver la ressource et de l'entretenir.</p> <p>Afin de retrouver ce patrimoine et sa fonction sur le territoire de Balagne, il conviendra de mener une étude d'inventaire et de diagnostic des sources et fontaines sur l'ensemble des 36 communes.</p> <p>Les résultats obtenus seront inscrits au SIG du pays de Balagne et de la CdC.</p> <p>L'étude s'en tiendra à caractériser la ressource sur le domaine public et privé. Sachant qu'en général, les sources se trouvent à 80/90% sur les sentiers.</p> <p>Le projet de cahier des charges transmis à l'autorité de gestion, devra faire l'objet d'une transmission par courriel, aux membres du comité de programmation dans son intégralité.</p>
Avis préalable du comité	<b>Avis préalable favorable le 28/08/2018</b>

Critères de sélection :

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Note
Études et inventaire	Qualification des responsables scientifiques du projet	<p>La note est fonction du niveau d'expertise des responsables scientifiques dans l'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les responsables scientifiques de l'étude n'ont aucune qualification se rapportant à l'étude : 0 point</li> <li>• Les responsables scientifiques disposent de compétences dans au moins un des domaines de l'étude : 2 points</li> <li>• <b>Les responsables scientifiques de l'étude sont des experts confirmés et diplômés dans tous les domaines de l'étude : 8 points</b></li> </ul>	<p>8/8</p> <p>Le cahier des charges du marché impose que le titulaire qui mène l'étude soit un hydrogéologue agréé</p>

Existence d'une dynamique autour du projet	La note est fonction de l'existence d'un projet de développement lié à l'étude : <ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de dynamique autour de la thématique : 0 point</li> <li><b>Création d'une action fondée sur la thématique : 2 points</b></li> <li>Création d'au moins deux actions autour de la thématique : 3 points</li> </ul>	<p>2/3</p> <p>diagnostic et réappropriation de la ressource en eau à travers le SIG</p> <p>Le 15 mai 2018 a eu lieu le 3<sup>ème</sup> conférence des Maires de Balagne à laquelle était convié M. Saveriu Luciani, Président de l'Office d'Équipement Hydraulique de la Corse, afin d'échanger et débattre sur un schéma des infrastructures d'alimentation en eau de la Balagne.</p>
Amplitude territoriale (36 communes)	La note est fonction de l'amplitude géographique de l'étude sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>Territoire d'étude ne couvrant pas l'intégralité d'une commune : 0 point</li> <li>Territoire d'étude couvrant une seule commune : 1 point</li> <li>Territoire d'étude couvrant une communauté de communes : 3 points</li> <li><b>Territoire d'étude couvrant l'ensemble des 36 communes du GAL : 5 points</b></li> </ul>	<p>5/5</p> <p>Le cahier des charges prévoit que l'étude couvre l'ensemble des 36 communes du territoire</p>
Dimensionnement financier par rapport à sa nature	La note est fonction du coût raisonnable du projet ramené à la population (23 000 hab en 2017) <ul style="list-style-type: none"> <li>Coût en HT dépassant 5 € / hab : 0 point</li> <li>Coût en HT compris entre 4 et 5 € / hab : 1 point</li> <li>Coût en HT compris entre 3 et 4 € / hab : 3 points</li> <li><b>Coût en HT inférieur à 3 €/ hab : 4 points</b></li> </ul>	<p>4 /4</p> <p>48 000 € / 23000 habitants = 2,08 €</p>

## 2/ Examen du dossier pour avis définitif :

Suite à ce retour, ce dossier a reçu un avis définitif favorable pour un total de 30 720 € de subvention FEADER. Le montant total FEADER programmé est à présent de 81.539,62 €, soit 7,88 % de l'enveloppe initiale du GAL.

Dossier : d'inventaire et diagnostic des sources et fontaines sur le territoire du pays de Balagne	
Maître d'ouvrage	Pays de Balagne
Période de réalisation prévisionnelle	juin 2018 – décembre 2019
Financement Leader sollicité	30 720 € pour un total de dépenses de 48 000 €
Résultat de la grille de sélection	19/20
<b>Avis définitif du comité de programmation</b>	<b>Avis favorable</b>

## 3/ Maquette financière actualisée

5 fiches-actions	Enveloppe allouée	LEADER programmé (avis définitif favorable)	Reste à programmer
Action 1 : <b>ETUDES</b> et recherches	132.000,00 €	30.720,00 €	101.280,00 €
Action 2 : <b>ANIMATION ET FORMATION</b>	62.075,90 €	0,00 €	62.075,90 €
Action 3 : <b>TRAVAUX</b> et équipement	411.000,00 €	0,00 €	411.000,00 €
Action 4 : <b>COOPERATION</b> interterritoriale et transnationale	171.000,00 €	0,00 €	171.000,00 €
Action 5 : <b>ANIMATION</b> , fonctionnement, gestion, communication du GAL	258.691,96 €	2016 : 20 228,54 € 2017 : 30 591,08 €	207.872,34 €
<b>TOTAL</b>	<b>1.034.767,86 €</b>	<b>81.539,62 €</b>	<b>953.228,24 €</b>

Fait à Cateri, le lundi 21 janvier 2019

Monsieur Paul LIONS,

Président du GAL pays de Balagne